NOV. 2018

FLASH INFO

commune de Chavanod

NUMÉRO 365

PARLONS DE LA TAXE D'HABITATION SUR CHAVANOD

Au moment ou chaque habitant vient de recevoir des services fiscaux le titre de recette réclamant le paiement de la taxe d'habitation, il parait important de faire le point sur cette question.

LA TAXE D'HABITATION COMMENT ÇA MARCHE ?

La taxe d'habitation est calculée à partir d'une « valeur cadastrale » du logement et du terrain sur lequel il est bâti. Cette valeur a été fixée en 1970 (voilà 48 ans !) et tenait compte d'une supposée valeur du bien s'il avait été loué à l'époque, valeur jamais réétudiée depuis !

Chaque année, le Parlement actualise cette base de calcul en l'affectant d'un taux de revalorisation uniforme (+ 1,2% pour 2018) pour la France entière, autrement dit sans tenir compte de la valeur réelle du bien aujourd'hui, ni du territoire sur lequel il est implanté. Cette taxe augmente mécaniquement par l'application de cette actualisation annuelle. Sur le résultat de ce calcul, chaque commune décide du pourcentage d'abattement qu'elle y applique lorsque l'habitant répond à certains critères qu'elle fixe.

A noter également que la taxe d'habitation comporte une part communale (57 % de son montant) mais aussi une part intercommunale (le « Grand Annecy » pour environ 42%).

CHAVANOD est l'une des toutes dernières communes du « Grand Annecy » à avoir une politique généreuse en matière de réduction de l'impôt « taxe d'habitation », à savoir :

- un premier abattement pour tous les contribuables (depuis 1980), de - 15%,
- un second abattement en fonction du nombre de personnes à charges : - 10% pour un foyer fiscal de 1 ou 2 personnes, - 15 % pour un foyer de 3 personnes et plus,
- un abattement supplémentaire de - 10 % pour les familles comptant une personne à charge reconnue handicapée.

LA TAXE D'HABITATION ET LA RÉFORME GOUVERNEMENTALE

Le Gouvernement a engagé un processus visant à faire disparaitre la taxe d'habitation à l'horizon 2020, en deux temps.

Dans un premier temps, il a prévu que 80 % des contribuables (% calculé au niveau national) ne la payeront plus à l'horizon 2020, en en diminuant le montant par tiers (1/3 en 2018, 2019 et 2020).

Dans un second temps, il envisage pour l'après 2020 que 100 % des contribuables soient concernés.

Attention : la réforme ne prévoit pas la suppression pure et simple de cet impôt, mais **la prise en charge, par le budget de l'Etat, du produit de cet impôt à la place des contribuables, et le reversement de cette recette par l'Etat aux communes.**

A l'horizon 2020, l'Etat devra donc trouver 11 milliards d'euros sur son budget pour se faire, et 20 milliards au terme du dispositif de montée en charge.

A CHAVANOD : en 2017, c'est-à-dire avant la mise en œuvre de cette réforme :

* 45 familles chavanodines étaient exonérées de la taxe d'habitation (voir ci-avant).
* 959 foyers chavanodins payaient cette taxe, produisant environ 418 000 € qui allaient directement et complètement dans la colonne « recettes » du budget municipal pour la part communale.

Ces 418 000 € représentent 15 % des ressources de la commune de CHAVANOD.

A l'horizon 2020, 521 familles (soit 54 % et non pas 80 %), devraient être exonérées du paiement de la taxe d'habitation, Et l'Etat devra (devrait ? aurait dû ?) verser à notre Commune 310 000 € pour compenser cette exonération.

LE PLAIDOYER DES COMMUNES EN DIRECTION DE L'ÉTAT

Les collectivités craignent que l'Etat ne puisse compenser intégralement, dans la durée, le produit de cette taxe, que la revalorisation ne soit pas corrélée à la population et à ses besoins.

Cette réforme s'inscrit dans un contexte de baisse généralisée de la contribution financière de l'Etat en direction des collectivités locales : là ou cette contribution représentait 9 % en 2013 (237 227 €) des ressources de CHAVANOD, elle n'abonde plus en 2017 que 2,4% (soit 49 296 €), soit un différentiel de 187 931 €.

Or, non seulement nos besoins n'ont pas disparu (entretien des routes, financement de l'école,..), mais ils augmentent : par exemple, en plus des nombreuses missions déjà exercées en mairie pour le compte de l'Etat (tenue de l'état civil, gestion des inscriptions scolaires, organisation des élections, contrôle des manifestations sur la voie publique,..) vient de s'ajouter en 2017 la célébration des PaCS (12 en moins d'un an sur CHAVANOD).

Autre exemple : les communes doivent financer sur leur budget une participation à la construction de logements sociaux – et CHAVANOD y répond. (D'ailleurs, elle risquerait d'être financièrement pénalisée si elle ne le faisait pas). Mais comment l'assumer avec des recettes en baisse ?

LA RÉPONSE LOCALE

Pour compenser ses pertes, la Commune n'a pas de véritable choix. Sauf à diminuer les prestations servies à la population, ou augmenter fortement les tarifs des services rendus (ex. : restauration scolaire, location de salles et autres petites ressources), elle ne peut que s'appuyer sur les facultés contributives de ses habitants. C'est ainsi que certaines communes ont fait le choix d'augmenter sensiblement le taux des taxes qu'elles maîtrisent encore, par exemple les taxes foncières.

D'où les débats politiques de ces dernières semaines, mettant en cause les collectivités qui, en augmentant le niveau des taxes perçues, rendent moins perceptibles à certains contribuables la baisse annoncée de la taxe d'habitation.

Pour sa part, à ce jour, CHAVANOD a fait le choix d'augmenter un peu chaque année, depuis 2015, le taux communal de la taxe d'habitation, passé de 11,10% à 12,20 % en 2018.

Si cette augmentation peut paraître importante, en réalité et au final sur 4 ans, elle n'aura généré qu'une recette supplémentaire de 36 331 €, somme bien insuffisante au regard de la diminution de la contribution de l'Etat.

COLIS DE NOËL

C'est une tradition que le Centre Communal d'Action Sociale tient à faire vivre. A CHAVANOD et depuis de nombreuses années, un « colis de Noël » est offert aux personnes de plus de 80 ans habitant la commune.

Le contenu du « colis » est chaque année différent. Mais, plus encore que ce panier, c'est la visite rendue par les membres du CCAS qui compte pour la personne âgée qui le reçoit : il s'agit de faire plaisir et d'offrir un moment agréable comme un avant-goût des fêtes qui s'annoncent.

Les bénévoles du CCAS s'y engagent avec cœur, et ils apprécieraient que d'autres habitants de CHAVANOD les accompagnent, pour faire vivre et renforcer les liens entre les gens.

Les visites se dérouleront entre le 15 et le 22 décembre, en fonction des disponibilités de chacun.

Si vous vous sentez concerné, si vous êtes voisin d'un senior au grand âge, votre visite lui fera certainement grand plaisir.

Faites-vous connaître en mairie avant le 10 décembre et venez rejoindre ainsi l'équipe du CCAS.

FONCTIONNEMENT DU PARKING DU CRÊT D'ESTY

Trop d'incivilités sont constatées sur le parking du Crêt d'Esty, notamment aux entrées et sorties d'école, c'est-à-dire au moment où la circulation des enfants est intense et les manœuvres des voitures également.

Il est donc nécessaire, pour la sécurité de tous, de respecter la signalisation mise en place sur ce parking :

IL EST INTERDIT

- d'entrer sur le parking par le sens interdit, même pour aller à la bibliothèque ou la salle polyvalente (!!),
- de se garer devant la barrière "pompiers" ou sur le trottoir à côté du parking en stabilisé,
- de se garer devant le débouché des allées piétonnes, voire d'y circuler,
- d'utiliser les places "handicapées" lorsqu'on ne l'est pas,
- de ressortir à contre-sens

ET IL EST MAL VENU de stationner hors des cases matérialisées, de s'arrêter dans les zones de circulation ouvertes à tous ou en double file, de laisser tourner le moteur d'une voiture immobile,...

Dans ces conditions, et à la suite du dernier conseil d'école de novembre, les parents et les représentants de la Mairie se sont concertés pour mener des opérations "vivre ensemble" qui rappelleront ces règles, élémentaires et citoyennes, aux usagers contrevenants dont le comportement négligent finit par agacer la communauté. A bon entendeur...

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL - ULTIME RAPPEL

Courant 2019 auront lieu les attributions des logements sociaux du Crêt d'Esty. C'est donc la dernière ligne droite pour tenter d'obtenir un logement social à CHAVANOD !

A cette fin, toutes les personnes intéressées et répondant aux conditions de ressources peuvent déposer une candidature, soit en ligne sur le portail grand public, soit au guichet de sa mairie de domicile. Le dépôt de cette candidature est un passage obligé pour obtenir un logement.

Trois mois avant la livraison définitive, une commission composée des financeurs (Mairie, 1% logement, Préfecture pour les personnes en grande difficulté, bailleur..) examinera 3 candidatures par logement et choisira les locataires en fonction des critères préétablis, tels que :

- l'adéquation de la taille de la famille par rapport à la taille du logement,
- l'adéquation montant du loyer/niveau des ressources familiales,
- ménages inscrits sur des listes prioritaires (loi DALO, employeurs..),
- surpopulation,
- ancienneté de la demande,
- proximité domicile/travail.

Pour les personnes qui auraient déjà déposé une demande, il est indispensable de la renouveler un mois avant sa date d'échéance annuelle.

Site du service public :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869

Portail grand public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

Site de la mairie :
www.chavanod.fr/sante-solidarite/logement.html

ATELIERS ÉQUILIBRE SENIORS

Le C.I.A.S propose régulièrement, entre les mois de septembre et de juin, un « atelier » de prévention des chutes aux seniors qui souhaitent rester en forme, améliorer leur équilibre, reprendre confiance en eux, et conserver leur autonomie .

Les ateliers sont animés par des kinésithérapeutes, des éducateurs sportifs, des ergothérapeutes et des professeurs d'activités physiques adaptées qui délivrent leurs conseils dans une ambiance conviviale.

Toute personne intéressée peut donc se faire connaitre au 04 50 33 36 10, entre 13h. et 17h.

Il se pourrait bien qu'un atelier ait lieu à CHAVANOD dans le courant de l'année 2019.

REMPLACER SA VIEILLE CHEMINÉE

Pour lutter contre la pollution atmosphérique qui contamine, dès les mois d'hiver, l'air que nous respirons, le Grand Annecy a mis en place une politique d'aide au remplacement des cheminées à foyer ouvert et des appareils individuels de chauffage au bois datant d'avant 2002.

En effet, et cette statistique est méconnue, ces appareils émettent 30 fois plus de polluants qu'un appareil moderne labellisé. Or 78% des foyers installés dans les 30 000 maisons individuelles du Grand Annecy brûlent du bois comme source de chauffage. L'objectif est de remplacer 3000 appareils non performants, en aidant les particuliers installés sur son territoire et répondant aux critères mis en place par une subvention de 1 000 €.

Toutes informations peuvent être consultées sur le site du Grand Annecy sous l'adresse https://www.grandannecy.fr/france/DT1497959206/page/Fonds-air-bois.html/portail-france

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'INSEE, en partenariat à la DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du ministère du travail, réalisent, **du 1er octobre 2018 au 31 mai 2019**, une enquête statistique sur les conditions de travail et les parcours professionnels. Cette enquête vise à cerner au plus près le travail réel, tel qu'il est perçu par le salarié. Sa réalisation permettra d'avoir une vision globale et une description concrète du travail et de son organisation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Celui-ci, chargé de les interroger, prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

ÉLABORATION D'UN P.L.U. INTERCOMMUNAL !

Le 28 juin 2018, la Communauté d'agglomération du Grand Annecy a décidé d'engager la procédure d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, avec un volet "habitat" et aussi un volet "déplacements" (P.L.U.I.-H.D.), qui va couvrir la totalité du territoire des 34 Communes adhérentes (dont Chavanod).

A son aboutissement, ce document de planification d'urbanisme remplacera chacun des P.L.U. communaux. A noter que cette procédure va s'étaler sur plusieurs années et comprendra les grandes étapes classiques d'un P.L.U. communal, c'est-à-dire un diagnostic / état des lieux et la définition et l'établissement d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) d'un plan de zonage et d'un règlement à l'échelle du Grand Annecy.

Une concertation publique a d'ores et déjà été mise en place, avec un registre de concertation et un dossier mis à disposition du public, qui sera alimenté au fur et à mesure de l'avancement des différentes étapes. Ces documents sont disponibles au siège du Grand Annecy (à ANNECY n°46 avenue des Iles) et sur son site Internet (www.grandannecy.fr), mais aussi dans chacune des 34 mairies. Il est également possible de faire part de ses remarques, observations et suggestions, directement auprès du Grand Annecy à l'adresse mail amenagement@grandannecy.fr.

BRÈVES

Salle polyvalente

Les déboires (retards, malfaçons...) rencontrés dans la réalisation des travaux n'ont pas échappé aux utilisateurs de la salle polyvalente qui en ont subi les conséquences, notamment par l'absence de chauffage. Tous ces soucis sont maintenant réglés et il reste à remercier les usagers pour leur patience.

En raison des fêtes de fin d'année

Les services de la mairie seront fermés exceptionnellement :

LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018, toute la journée.

LUNDI 31 DÉCEMBRE 2018, l'après-midi.
Ils resteront ouvert le matin de 8h. à 12h.

Merci de votre compréhension

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous devez vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone, d'eau, avis d'imposition).

Le nouveau chef-lieu en fête

Les 6 et 7 avril seront le point de départ d'une nouvelle aventure.

A cette date, les travaux seront terminés, les services auront déménagé, et l'on pourra visiter la mairie, l'auditorium et la bibliothèque, et flâner sur la nouvelle place.

Diverses animations seront donc proposées à cette occasion aux habitants. Réservez la date !

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Les filles et les garçons sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Ils doivent se présenter, en personne, en mairie, avec leur livret de famille, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité, et un justificatif de domicile.

L'attestation qui leur sera remise à l'issue du recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population aura lieu le **samedi 19 janvier 2019**, à 11 h., à la salle polyvalente.

Chacun est invité à participer à cette manifestation du début de l'année.

A noter sur l'agenda

MERC. 23 JANV.

COLLECTE DE SANG
De 16h00 à 19h00
Salle polyvalente de Chavanod

EFS Du donneur aux patients

JE **DONNE** MON SANG, JE **SAUVE** DES VIES !

OCT. 2018

LA GAZETTE DES ASSOCIATIONS

LE CHAVAN

NUMÉRO 87

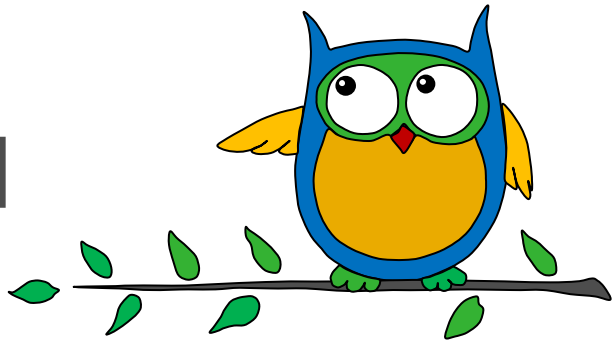

AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

- LE PROGRAMME -

7h30 Retrait des dossards et café offert

9h. Marche nordique 9,5 km

Bâtons de marche nordique obligatoires et chaussures adéquates. Né en 2003 et avant - Marche rapide sur un parcours vallonné.

9h15 Balade découverte 6 km

Marche promenade randonnée - Parcours routes et chemins, peu de dénivelé.

9h30 Tour de stade à 1 euro

10h. Corrida 7,6 km seul ou en 3 relais

Corrida de Chavanod (né en 2003 et avant) - Un tour de stade puis une boucle de 2,4 km à parcourir 3 fois.
Corrida de Chavanod en relais de 3 coureurs (né en 2007 et avant)
Sur la boucle de la corrida solo : Relais 1 - 2,8 km ; Relais 2 et 3 : 2,4 km

11h30 Relais des familles 1,2 km

Relais de 1200 m. en 3 tours de stade. Le 1er participant fait le 1er tour, puis continue avec le 2ème participant pour terminer avec le 3ème participant au dernier tour. Composé de 3 personnes de même famille ou non, dont au moins un enfant de moins de 12 ans.

11h30 Animation musicale

12h. Tirage de la tombola / Tartiflette

Course éco responsable - Suppression des gobelets jetables sur tout l'évènement.
Pensez à apporter votre gobelet, ou contre une consigne de 1 euro, nous mettons à disposition un gobelet réutilisable que vous pourrez rendre ou conserver après le Téléthon.

- Réservation des repas -

Avant le 4 décembre 2018

TARTIFLETTE : 10 euros

Remplir le coupon que vous trouverez sur le site www.lacorridadechavanod.fr.
Vous pourrez ensuite le déposer
à la pharmacie de Chavanod,
au salon de coiffure "Imagin'Hair",
au "Petit Traiteur",
au bar-tabac "Chez Jeannot",
ou à la boulangerie "Le Délice Savoyard"

ou le transmettre par mail à
telethonrepas.chavanod@orange.fr

ou réservation par téléphone auprès de Cathy CORNACHON au 06 25 84 35 61.

L'intégralité des dons et bénéfices sera reversée à l'AFM Téléthon

COURANTS D'ART

°°°°°

Samedi 1er décembre 2018 - 20h30

Eglise de Chapeiry

"SIX CORDES AU FIL DE L'ALLIER"

Groupe de guitaristes - musique instrumentale

Le quatuor OPUS 4, fondé en 1991, est la rencontre de 4 guitaristes classiques, François ALBOUY, Daniel PELLY, Dominique POITTE, Marcel TAGLANG, professeurs en école de musique dans la région Chablais Faucigny Genevois. Ils sont à l'origine de projets pédagogiques régionaux et du festival "6 cordes au fil de l'Allier". Leur répertoire : de la Renaissance au 19ème siècle ou des œuvres originales pour guitares du 20 et 21ème siècle.

Au programme :
1ère partie : Raphaël DUCHAUSAL puis le quatuor OPUS 4
2ème partie : formation de jeunes en fin d'études

Samedi 26 janvier 2019 - 20h30

Salle des fêtes de Montagny-les-Lanches

ELASTIK CIRCUS

Chanson française

Venus des quatre coins des Alpes, cette joyeuse bande de musiciens survoltés vous invite au voyage dans un univers onirique et sur-vitaminé. Laissez-vous aller dans cet heureux métissage et, pourquoi pas, à quelques pas de danse au son de leurs chansons festives teintées d'années 30, de chaleur balkanique et de musiques du monde...

Circus d'accord mais pour Elastik ? La légende demeure...

RENSEIGNEMENTS

06 82 30 99 74 et 06 29 86 52 50
www.courantsdart.fr

Tarifs :
10 euros
13 - 18 ans : 5 euros
Moins de 13 ans : gratuit

THÉÂTRE EMPORTE-PIÈCES

°°°°°

"AFFAIRE POLICIÈRE"

Comédie de Philippe FERRIER
Mise en scène : Jean-Paul PAGET

Philippe est tué dans son lit, dans sa chambre d'hôtel, pendant la nuit. Une enquête est rapidement menée par deux policiers "chevronnés", Agnès et Paul. Sont impliqués, Charlotte, la patronne de l'établissement, Gérard, le voisin de chambre, Marie, la femme de Philippe et... surprise...
Une drôle d'affaire policière à l'hôtel "Bon Séjour" !

La compagnie Emporte-Pièces vous donne rendez-vous :

- **Samedi 3 novembre 2018** - 18h00
  Annecy - Salle Pierre Lamy
- **Dimanche 18 novembre 2018** - 17h00
  Thorens-Glières - Cinéma "Le Parnal"
- **Samedi 1er décembre 2018** - 20h00
  Saint-Jorioz - Espace A. Coutin
- **Samedi 8 décembre 2018** - 20h00
  Vallières - Salle des fêtes

et ensuite en 2019...

Vous pouvez retrouver tous les lieux et dates de représentation et réserver vos places sur notre site. À très bientôt.

RENSEIGNEMENTS

www.emporte-pièces.net
Jean-Paul PAGET - 04 50 02 10 82
ou 06 22 47 67 87
Maria LINOSSIER - 06 28 49 39 24
E-mail : emporte-pieces@neuf.fr

BIBLIOTHÈQUE "AU PRÉ DE MON LIVRE"

La bibliothèque se trouve actuellement en salle polyvalente du Crêt d'Esty, sur la mezzanine.

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	**de 15h45 à 18h**
MERCREDI	**de 14h30 à 18h30**
JEUDI	**de 15h45 à 18h**
SAMEDI	**de 10h à 12h**

La bibliothèque, c'est plus de 9000 documents à votre disposition.

Nos différents fonds s'enrichissent chaque trimestre de nouveautés.

Nous bénéficions aussi des prêts de Savoie-Biblio, bibliothèque départementale.

Prochaine rencontre du club de lecture

L'APER'AUX LIVRES

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018
DE 18H30 À 20H.

Cette année, nous sommes, avec d'autres bibliothèques, en relation avec l'auteure Joëlle JOSSE que nous aurons le plaisir de rencontrer au printemps 2019.

C'est ouvert à tous, même si on n'est pas inscrit à la bibliothèque.

"L'ART DE NOËL"

HISTOIRES

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018
À 10H30 À LA BIBLIOTHÈQUE
DURÉE 45 MN - ENTRÉE LIBRE

CONTES CHANTS MUSIQUE

Animation pour tous les enfants inscrits ou non à la bibliothèque, présentée par Thuy.

CATÉGORIES D'ADHÉRENTS	TARIFS	
	Carte locale pour bibliothèque de Chavanod	Pass BiblioFil pour bibliothèques du réseau BiblioFil
	Sans condition de résidence, de lieu de travail ou de scolarité	Personne résidant, travaillant ou étudiant dans l'une des communes du réseau BiblioFil (*)
Adultes âgés de 18 ans et plus	10 €	25 €
Jeunes âgés de moins de 18 ans	Gratuit	Gratuit
Etudiants âgés de moins de 27 ans	5 €	12 €
Demandeurs d'emploi (sur justificatif)	5 €	12 €
Bénéficiaires (sur justificatif) :		
- du Revenu de Solidarité Active	5 €	12 €
- de l'Allocation de Parent Isolé	5 €	12 €
- de l'Allocation Adulte Handicapé	5 €	12 €

Depuis janvier, il n'y a plus de cotisations familiales, mais des cotisations individuelles. Ceci pour être au plus proche de ce qui se passe dans les bibliothèques du réseau BiblioFil.

L'adhésion reste gratuite pour les moins de 18 ans, et devient réduite pour un certain nombre de catégorie de personnes.

(*) Commune nouvelle d'Annecy (Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy, Seynod) et Argonay, Chavanod, Epagny Metz-Tessy, Poisy.

L'abonnement pass BiblioFil permet de bénéficier des services des médiathèques et des bibliothèques de ces communes.

CONTACT

04 50 69 36 58
E-mail : bibliothequechavanod@gmail.com

CLUB DE TAROT

Le club de Tarot a réintégré dernièrement la salle polyvalente après un été passé à la salle paroissiale. Un grand merci au comité paroissial d'avoir bien voulu nous héberger.

La saison 2017/2018 s'est très bien passée avec de bons résultats dans les différents tournois organisés au sein du comité Savoie Mont-Blanc qui comptent 13 clubs.

Malheureusement dans les finales nationales, les joueurs de notre club n'ont pas réussi de bons scores. Espérons que ce sera meilleur cette année.

L'effectif est constant malgré quelques départs compensés par de nouveaux arrivants.

Le club recevra une compétition (duplicaté OPEN réservé aux joueurs licenciés à la Fédération Française de Tarot), le :

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018

À LA SALLE POLYVALENTE

Nous organisons notre tournoi annuel le :

SAMEDI 12 JANVIER 2019

À 14H. (LIBRE) ET A 20H. (LIBRE DUO)

À LA SALLE POLYVALENTE

Nous invitons tous les joueurs à participer à ces deux concours amicaux ouverts à TOUS.

Le club se réunit tous les vendredis soir à 20h00 à la salle polyvalente de Chavanod, et est accessible à tous.

Joueuses, joueurs, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez bien accueillis.

RENSEIGNEMENTS
Denis MARTINOD, président - 04 50 69 17 33
Guy CHAFFARD, secrétaire - 06 75 85 68 29
esnacha@orange.fr

L'AMICALE 48

VA FÊTER SES 25 ANS

Et propose ses trois rencontres annuelles :

- Assemblée générale et soirée-restaurant (février).
- Rando en montagne et repas en alpage (juin).
- Rencontre (depuis 20 ans) avec l'Amicale de Vaulx pour balade champêtre et repas canadien (septembre).

Le tout avec simplicité, convivialité et grande amitié.

Pour les personnes nées en 1948 et conjoints, n'hésitez pas à venir rejoindre ces "joyeux classards" et partager leur dynamisme

RENSEIGNEMENTS
Georges RAVOIRE
04 50 69 15 08
georges.ravoire@orange.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié a repris ses activités en septembre, en partageant, dans la bonne humeur, un succulent repas au restaurant "Au Cha l'Heureux", .

Si vous aimez jouer, ou voulez apprendre, la belote, la coinche, le scrabble, ou le rumicub, n'hésitez pas à venir faire un essai, sans engagement...

Venez nous rejoindre à la salle polyvalente (salle n° 2), le **JEUDI DE 14 H. À 18 H.** pour prendre un café et goûter.

RENSEIGNEMENTS

Jeanine VACHERAND - 06 22 29 06 82
Fonfon LONGERAY - 04 50 69 17 00

ANCIENS COMBATTANTS

Les personnes ayant effectué des services **en Algérie du 3 juillet 1962 au 1er juillet 1964** peuvent demander la carte de combattant, le titre de reconnaissance de la Nation et la retraite du combattant.

L'ONAC à ANNECY reste à l'écoute des ayants droit.

RENSEIGNEMENTS

Jean PALLUD
06 03 06 43 20

COCHAVANOD

SAMEDI 26 JANVIER 2019
Salle du stade

CONCOURS DE BELOTE

COMITÉ DES FÊTES

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018
À 19 H. À LA SALLE POLYALENTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMITÉ PAROISSIAL

Paroisse d'Alby-sur-Chéran
Communauté de Chavanod

- 2 et 16 décembre 2018 - 9 h.
  MESSES À CHAVANOD
- 24 décembre 2018 - 18h30 et 21 h.
  VEILLÉE DE NOËL À ALBY-SUR-CHÉRAN
- 25 décembre 2018 - 10h30
  MESSE DE NOËL À CHAVANOD

RENSEIGNEMENTS

Baptême - Catéchisme - Mariage
Maison paroissiale
2 place de l'Eglise - 74540 Alby-sur-Chéran
04 50 68 10 61

FAMILLES RURALES

°°°°°

- COURS DE DANSE JAZZ -

LUNDI DE 18H. À 19H. - Adolescents, de 11 à 16 ans
LUNDI DE 19H. À 20H. - Adultes, à partir de 16 ans
Salle polyvalente (salle n° 3)
Début des cours : lundi 3 décembre 2018

Tarif : 130 € / an (+ 21 € adhésion AFR) - 100 € pour 2018/2019 compte tenu du début tardif de l'activité.

INSCRIPTION :
Manon SCHWERM - 06 01 21 55 29

- ATELIER POTERIE -

Désormais 2 séances (encore des places disponibles pour les adultes et jeunes de plus de 17 ans)

LUNDI DE 18H. À 20H.
MARDI DE 14H15 À 16H30

INSCRIPTION :
Tulette DEVIN -04 50 69 14 59
tulette.devin2@orange.fr

URGENT !
L'association est toujours à la recherche d'un(e) bénévole pour des tâches de secrétariat.

CONTACT

Jean-Pierre DEVIN, président - 04 50 69 14 59
jeanpierre.devin@orange.fr
www.afrchavanod.fr

- ATELIERS DU SAMEDI "SANTÉ - BIEN-ÊTRE" -

CYCLE DES 5 SAISONS DE L'ÉNERGIE - L'HIVER

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018

9H30 À 12H30 : Explication sur les principes philosophiques de la médecine traditionnelle chinoise en relation avec l'énergie des reins et de la vessie, organes de l'hiver. Exercices pratiques de Do-In pour renforcer notre énergie et passer l'hiver en pleine forme.
Tarif : 30 euros

14H. À 17H30 : L'hiver, saison des petits et grands maux ! Initiation aux huiles essentielles de l'hiver avec création d'un baume hivernal. Approfondissement des pathologies urino-génitales abordées le matin avec informations et conseils pratiques pour les éviter.
Tarif : 35 euros

Tarif de la journée complète : 60 euros

SOULAGER LES MAUX DE TÊTE

SAMEDI 12 JANVIER 2019
DE 9H. À 11H.

Mieux comprendre la problématique, apporter un soulagement, diminuer la fréquence des maux de tête voire les supprimer. Théorie, conseils de diététique et exercices pratiques de Do-In issus de la tradition orientale.
Tarif : 20 euros

DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI

SAMEDI 2 FÉVRIER 2019
DE 9H. À 11H.

Quelle image ai-je de moi-même ? Apprendre à avoir confiance en soi, à s'affirmer n'est pas évident. Pourtant c'est indispensable pour s'épanouir et vivre en paix avec soi et les autres. Explications, échanges, conseils et exercices pratiques de Do-In.
Tarif : 20 euros

Lieu : école primaire publique de Chavanod

Matériel : prévoir un tapis de gym, une couverture et des vêtements confortables et chauds, un coussin de yoga ou de méditation si vous en avez un.

Encadrement : Laurence FOUGEROUSSE, professeure de Pilates et de Do-In, praticienne de Shiatsu
www.energie-schiatsu.com

Contact : Laurence FOUGEROUSSE - 06 46 00 85 18

BONA TROYA

ESCAPADE EN CARMARGUE

Une partie des "classards" de la Bona Troya a profité d'une fin d'été très clémente pour passer trois jours en Camargue, dans une ambiance très conviviale. Après une halte "aux Antiques" de Saint-Rémy-de-Provence, direction Les Baux-de-Provence. Le spectacle numérique, unique, des "Carrières de Lumière" qui nous a immergé dans l'univers féérique de l'œuvre de Picasso et d'autres peintres espagnols, a été suivi d'une flânerie dans les rues pittoresques de ce village sur le haut des rochers du massif des Alpilles. Le lendemain, plongeon dans l'histoire, avec les remparts d'Aigues-Mortes, cité royale construite selon la volonté de Saint-Louis. Puis découverte de l'exploitation de l'or blanc de Camargue avec une visite des Salins du Midi. Nous avons terminé notre séjour dans une manade où un gardian, éleveur de taureaux, nous a fait partager sa passion pour les courses camarguaises pour lesquelles il prépare ses bêtes. Un repas typique, un petit tour aux Saintes-Maries-de-la-Mer et c'est le retour...

Nous nous retrouverons bientôt pour "tirer les rois", pour l'assemblée générale ou d'autres activités.

La Bona Troya a modifié ses statuts et s'ouvre désormais à "toutes personnes désireuses de participer à des rencontres et activités amicales en dehors de toutes contingences politiques et religieuses, sans notification d'années de naissance". Si vous êtes intéressés, faites vous connaître. Vous serez les bienvenus.

RENSEIGNEMENTS

Maryse PERRET - 04 50 69 18 27

LRDC

SORTIE DU CLUB À GUILLESTRE

Mais d'où ils sortent ces escargots !!!

Le « bus magique » de LRDC n'était pas assez grand pour contenir les 75 escargots qui voulait porter les couleurs du club dans les Hautes Alpes... alors ce sont 2 bus qui ont pris la route par ce beau matin d'automne.

Coureurs et marcheurs avaient rendez-vous avec la belle région du Queyras, à Guillestre précisément, qui proposait un trail et une marche nordique, tout pour rassembler les coureurs et marcheurs de LRDC.

Si l'activité sportive est le but de cette sortie, les rencontres, les visites, la détente, la soirée en musique, la bonne humeur, les fous rires et coups de pompe d'après course laissent planer longtemps les images, les visages... d'escargots heureux de graver sur leur coquille une autre médaille, celle de la convivialité !

Après avoir vu grandir le club pour passer de 20 à 260 adhérents, Thierry ACCAMBRAY laisse la présidence de LRDC à Gilles LAURENT, « Escargot » investit depuis plusieurs années, entouré par ses vice-présidentes, Françoise VIVET (course à pied) et Sylvie TRANCHANT (marche nordique), et bien sûr un comité investi et motivé pour que LRDC continu son aventure : sport, bien-être et santé !

Editeur de la publication : Commune de CHAVANOD (collectivité locale) - Siège : en Mairie - Maire en exercice : René DESILLE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : René DESILLE, Maire
Conception et rédaction : Commission "Communication et Vie Sociale" et services municipaux
Imprimeur : Imprimerie PUBLISHOP - 28 bis avenue de la République - Cran-Gevrier - 74960 ANNECY
Dépôt légal : 4ème trimestre 2018 - Dispensé ISSN - **Tous droits réservés** : Commune de CHAVANOD